

Les mercredis scolaires et les petites vacances scolaires

Quand faire sa demande sur le Portail Familles ?



Ouverture des inscriptions 3 semaines avant le début de la période concernée.



Fermeture des inscriptions 8 jours avant la date souhaitée.

Exemple :

pour un accueil le 14/04/2021, la demande peut être effectuée jusqu'au 7/04/2021.

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LES MERCREDIS SCOLAIRES		DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LES PETITES VACANCES SCOLAIRES	
Mars à avril	Mai à Juin	Hiver	Printemps
15 février 2021	19 avril 2021	1er février 2021	5 avril 2021



Nous vous invitons à faire vos inscriptions dès que vous avez connaissance de vos besoins.

L'accueil de votre (vos) enfant(s) sera possible sous réserve des places disponibles et du personnel encadrant.